



This Amendment 002 is raised to answer question from industry to the Solicitation # 84084-16-0164:

La modification 002 vise à répondre aux questions de l'industrie relativement à la demande de soumissions n° 84084-16-0164:

Question #1

Concerning Mandatory Criteria 1, must the tutor be physically in person at the Calgary premises or would the NEB be open to an online program that satisfies ALL of the requirements, including of course providing this training at the Calgary premises through virtual methods.

Answer #1

The services required have to be delivered in person at the head office of the National Energy Board located at 517 - 10 Avenue SW, Calgary Alberta. The courses will be based on the existing Federal Program of a second language only.

Question n° 1

En ce qui a trait au critère obligatoire n° 1, le formateur doit-il se trouver en personne à Calgary ou est-ce que l'Office accepterait un programme en ligne qui réponde à TOUTES les exigences, y compris bien sûr la prestation de la formation sur les lieux à Calgary par des méthodes virtuelles.

Réponse n° 1

Les services doivent être rendus en personne, au siège social de l'Office national de l'énergie, au 517, Dixième Avenue S.-O, à Calgary, en Alberta. Les cours doivent être basés sur la méthode du programme fédéral d'enseignement du français langue seconde seulement.

Question #2

Approximately how many non-contact hours would teachers be expected to fulfill within the delivery period? To clarify, I am referring to administrative hours related to the section in the RFP 3.0 Services Provided. In section 3.2, there is a list of expectations that are "in addition to classroom instruction". These relate to meeting with the Project Authority and are detailed under headings for: course planning, course administration, and course evaluation and follow-up. In addition, there are placement tests to be administered.

Basically, if we are looking at 238 hours of teacher contact time, how much additional time (estimated) is required to have those meetings with the Project Authority to accomplish all of these duties (that are not instructional)?

Answer #2

The time required for preparation depends on the teacher's level of experience teaching French and familiarity with the Federal Government Program. We estimate between 1 - 1.5 hours of preparation time



for 1.5 hours of teaching. The placement test will take approximate 5 to 30 minutes depending the level of French for each student.

Question n° 2

Approximativement combien d'heures sans contact avec les apprenants les formateurs seraient-ils appelés à faire pendant la période de prestation de la formation? Pour clarifier, je parle des heures de travail administratif dont il est question à la section 3.0 – Services fournis de la DP. À la section 3.2, il y a une liste d'attentes qui s'ajoutent à la formation en salle de cours. Ces attentes sont reliées aux rencontres avec le chargé de projet et sont précisées sous les en-têtes suivantes : planification du cours, administration du cours, évaluation du cours et suivi. De plus, il y a des examens de placement à faire passer.

Bref, si vous visez 238 heures de contact entre formateurs et apprenants, combien d'heures supplémentaires (estimatives) sont requises pour rencontrer le chargé de projet et accomplir toutes ces tâches (qui ne sont pas des heures de cours)?

Réponse n° 2

Le temps nécessaire à la préparation des cours dépend de l'expérience du professeur en enseignement du français et de la mesure dans laquelle le professeur connaît le programme du gouvernement fédéral. Selon nos estimations, il faudrait prévoir de 1,0 heure à 1,5 heure de préparation pour 1,5 heure d'enseignement. L'examen de placement devrait prendre de 5 à 30 minutes, selon le niveau de compétence en français de l'apprenant.

All other terms and conditions remain the same.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent les mêmes.